

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

Air Canada

placés, se trouvent à Montréal. Les Gens de l'air dénoncent aussi le fait que pas un seul des pilotes de Boeing 747 ou de DC-8 d'Air Canada ne résident au Québec.

L'Association dénonce également les nombreux transferts qui sont effectués vers Toronto, et ce dans toutes les classes d'employés, des pilotes aux agents de bord et techniciens.

Par exemple, l'AGAQ note que l'entretien des appareils Boeing 747 qui effectuent la liaison Montréal-Miami quatre fois la semaine se fait maintenant à Toronto, alors que les équipages sont basés à Vancouver.

De plus, on craint que la société d'Etat n'ait plus un seul vol international au départ de Mirabel d'ici peu.

Hatfield

président du tribunal, qui n'a pas répondu directement, mais qui a noté que les médias en avaient tiré une « histoire très juteuse ».

Le juge Harrigan a rappelé qu'un reporter de la télévision était au courant de l'enquête policière quelques jours à peine après la saisie, alors que rien n'avait encore été rendu public.

Le sachet de 35 grammes de marijuana a été trouvé dans une pochette extérieure de la valise de M. Hatfield, le 25 septembre, avant qu'il ne prenne l'avion à Fredericton pour se rendre à Moncton en compagnie de la reine Elizabeth II et du prince Philip.

Le premier ministre n'a été mis au courant de l'affaire que trois jours plus tard et la mise en accusation n'a eu lieu que le 26 octobre.

Le dernier témoin de la couronne, mardi, a été le caporal Gordon Smith, expert en empreintes digitales.

Le caporal Smith a déclaré qu'il ne pouvait certifier qu'une empreinte partielle relevée sur le sachet de marijuana était celle du pouce droit de M. Hatfield, puisqu'il n'y avait que huit points de similitude entre les deux et qu'il en faut au moins 10 pour établir une identification positive.

Le juge Harrigan, d'un autre côté, a donné raison à la défense, qui avait affirmé que la GRC avait violé la Charte des droits en retardant à faire savoir à M. Hatfield qu'il faisait l'objet d'une enquête.

« La police, a dit le président du tribunal, devrait commencer à se plier à certains articles de la Charte et celui-ci en est un. De quel droit peuvent-ils garder un accusé dans le noir ? »

L'un des avocats de la défense, Me Don Gillis, a de plus soutenu que la prise des empreintes digitales de M. Hatfield par la GRC constituait un « déni délibéré des droits d'un individu par le ministère de la Justice ».

Il a été révéilé, au cours du procès, que le chef des nouvelles au Nouveau-Brunswick de l'Atlantic Television System avait appris, avant même M. Hatfield, que la police faisait enquête dans cette affaire.

Le surintendant-chef Denis Ling, commandant de la GRC à Fredericton, a raconté qu'il avait reçu un appel téléphonique de Pat Ryan, le 27 septembre, lui demandant de confirmer un renseignement voulant que des produits de contrebande aient été découverts dans les bagages d'un représentant du gouvernement, au cours de la visite de la reine.

Au cours de la conversation d'une demi-heure, a fait savoir M. Ling, Ryan lui a appris d'où il tenait ce renseignement. Fait curieux, cependant, ni la couronne ni la défense n'ont demandé à M. Ling de répéter où Ryan avait dit s'être renseigné.

Ryan n'a cependant jamais diffusé le renseignement qu'il détenait. En fait, c'est le journal Fredericton Gleaner qui a été le premier à en parler, le 20 octobre.

Le procureur

vailliers. Chmielewski est un bon père de famille. Mais ils étaient dépendants de Piotrowski, ils craignaient qu'un refus de leur part entraîne une punition.

Le colonel Pietruszka « est le plus cynique de tous » a poursuivi le procureur : « Il a menti à ses co-accusés, tenté ensuite de les couvrir pour se protéger lui-même, a essayé en vain de rejeter la responsabilité sur le général Zenon Platek (son supérieur au ministère de l'Intérieur), mais il a été démasqué. » Si « l'on a parlé d'une instance supérieure au ministère de l'Intérieur » impliquée dans l'affaire, « cette instance supérieure était Pietruszka ».

« Sans la participation de Pietruszka, ce crime aurait été complètement impossible », a-t-il affirmé. « Il est établi qu'aucun responsable de rang plus élevé n'a été impliqué et qu'à un moment donné les trois accusés ont compris que Pietruszka était le plus haut dirigeant mêlé à l'affaire. »

Au cours du procès, les accusés ont tenté de minimiser leur geste. Ils ont affirmé n'avoir voulu qu'intimider le prêtre et se sont rejetés la responsabilité de sa mort.

Le procureur Kolacki a battu en brèche leur système de défense. « Ces hommes étaient résolus à commettre un meurtre. Ils étaient assurés de leur impunité et n'avaient aucune crainte des policiers en uniforme, a-t-il dit. Ils ont participé à une provocation politique sans précédent contre l'autorité du gouvernement mais aussi contre les principes moraux, légaux et sociaux de l'Etat socialiste. »

Retraçant les événements qui se sont produits entre le 19 octobre, date de l'enlèvement du père Popieluszko, et le 30 octobre, jour de la découverte de son corps dans la Vistule, le procureur Kolacki a affirmé ne pas douter que les trois accusés aient agi avec préméditation.

Il a également déclaré que l'enquête avait démontré que, malgré ses dénégations, le colonel Pietruszka avait toujours été au courant des agissements de ses subordonnés.

Le procureur a rappelé que lorsque le capitaine Piotrowski était venu l'informer de l'échec d'un premier attentat contre le prêtre (jet de pierre contre sa voiture pour provoquer un accident), le colonel Pietruszka avait répondu : « Quel dommage. C'aurait été un si joli accident. » Il a également souligné que l'officier supérieur avait remis des documents spéciaux aux trois hommes pour qu'ils échappent aux contrôles de police alors qu'ils transportaient le corps du père Popieluszko dans leur voiture.

Dans la petite salle archi-comble du tribunal de Torun, le procureur général Pietrasinski a choqué les amis et la famille du père Popieluszko en incluant dans son réquisitoire une tirade de 45 minutes contre le militantisme anticommuniste du prêtre qu'il a accusé d'avoir provoqué sa propre mort.

« L'extrémisme de Popieluszko a donné naissance à un autre extrémisme tout aussi néfaste qui a produit ce crime », a-t-il dit avant d'accuser le prêtre d'avoir mené une campagne de haine contre les autorités communistes.

« Les autorités de l'Eglise montrent une trop grande tolérance envers certains prêtres qui se servent de leur statut religieux pour se livrer à de l'agitation contre l'Etat », a-t-il ajouté.

Le procureur Pietrasinski n'a pas totalement écarté l'existence d'un instigateur à l'étranger. Restant dans le flou, il a fait état d'une enquête « parallèle au procès » sur les contacts du capitaine Piotrowski avec un certain « Grzegorz Suski qui mène des activités antipolonaises en Allemagne fédérale. » Lors de deux séjours en Pologne, en 1981 et 1982, M. Suski aurait remis au capitaine Piotrowski deux voitures occidentales « en échange de services non spécifiés. »

Alors que Me Pietrasinski lançait ces accusations, le capitaine Piotrowski a secoué la tête en signe d'incrédulité. Et quand il a entendu que la peine de mort était requise contre lui, il s'est rejeté en arrière en poussant un long soupir.

Les lieutenants Chmielewski et Pekala sont restés tout le temps tête baissée entre les mains, tandis que le colonel Pietruszka prenait sans cesse des notes.

Aujourd'hui, le tribunal doit entendre les avocats de la partie civile représentant la famille du père Popieluszko et son chauffeur Waldemar Chrostowski, qui avait réussi à sauter en marche de la voiture des ravisseurs. Le verdict est attendu en fin de semaine ou en début de semaine prochaine.

Ce procès qui est sans précédent en 40 ans d'histoire de la Pologne communiste « entrera dans l'histoire socialiste comme le procès du respect absolu de la loi socialiste et de la bonne réputation de la République socialiste de Pologne », a dit enfin le procureur général.

Le PLQ

des libéraux, la Commission demandera l'autorisation de se déplacer prochainement à Montréal pour entendre le porte-parole de la Coalition des malades, M. Claude Brunet.

Mise à part la CSN, qui normalement viendra exposer demain les raisons de son opposition, aucun syndicat n'a voulu se faire entendre par la Commission parlementaire qui étudie l'avant-projet de loi, rendu public avant les Fêtes par M. Clair. Rejetant fortement la proposition gouvernementale, une quinzaine de syndicats indépendants et de centrales syndicales ont récemment créé une coalition, qui rendra publique aujourd'hui même les orientations d'une réforme du mode de négociations qui aurait le soutien de ces syndicats.

« Ces orientations, qui devront être endossées samedi par l'assemblée, ne prendront pas la forme juridique, technique, d'un avant-projet de loi mais ses idées-forces seront la matrice de base d'une riposte », a précisé hier le président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), M. Yvon Charbonneau, lors d'une conférence de presse.

Si le Parti libéral du Québec veut la suppression du droit de grève dans les hôpitaux, « alors nous serons pour la suppression du Parti libéral dans les affaires gouvernementales, a lancé M. Charbonneau. » Il faut que, dans les prochaines semaines, tout gouvernement comprenne que l'avant-projet de loi n'a pas de bon sens et que cela ne passera pas. Nous ne laisserons pas faire Clair, ou les successeurs de Clair, qu'ils soient péquistes ou libéraux », a encore déclaré le président de la CEQ, très en verve.

Il a aussi lancé un avertissement à certains ministres : « Il faut que la minorité du cabinet (Lévesque) prenne ses responsabilités et amène à plus de raison les petits gendarmes du papier quadrillé... » On veut essayer de nous enlever le droit de négocier. Il leur faudra aller le chercher, s'ils en sont capables. Nous n'allons pas négocier le droit à la négociation », a conclu M. Charbonneau.

Par ailleurs, dans son discours d'ouverture, le président du Conseil du Trésor a rappelé que le temps presse. « C'est dans deux mois, soit le 5 avril prochain, que la mécanique infernale de l'ancienne machine à produire les affrontements se mettra en marche », a-t-il dit. Rappelant que le projet gouvernemental mise sur la décentralisation progressive au niveau local des questions touchant notamment l'organisation du travail, M. Clair s'est dit « convaincu que l'immense majorité des salariés préférerait un tel régime à ce qui prévaut actuellement. » En fin, ces salariés auraient sur le plan local la garantie du statu quo, mais surtout la possibilité de le faire évoluer en fonction du vécu de leur établissement, plutôt que d'attendre trois ans en accumulant de la frustration », a ajouté M. Clair.

Au sujet du nouveau mécanisme proposé pour fixer annuellement la rémunération des salariés du secteur public, M. Clair estime qu'il favorise le dialogue permanent et la mise en place éventuelle d'une forme de consultation par le gouvernement des divers agents socio-économiques. On sait que la rémunération serait négociable pendant quatre mois chaque année, mais sans droit de grève. Celui-ci demeurerait tous les trois ans, en ce qui touche les clauses normatives « lourdes », négociées au seul niveau national.

Les deux associations patronales du secteur des Affaires sociales qui comparaissent hier après-midi appuient le gouvernement dans les grandes lignes de son projet de réforme et elles ont souligné le pas important que constituerait notamment l'instauration d'un Institut paritaire sur la rémunération. Cependant, si toutes deux refusent de voir retirer le droit de grève aux employés du secteur de la santé, la Fédération des CLSC voudrait voir les négociations locales (celles portant sur le « normatif léger ») assorties du droit de grève, alors que l'Association des CSS appuie le gouvernement dans son choix d'interdire le droit de grève à ce niveau local.

La Fédération des CLSC et l'Association des CSS demandent à ce que la décentralisation soit appliquée très progressivement, même si les deux organismes ont décidé d'appuyer cette évolution du mode de négociations, auquel elles furent d'abord opposées. La Fédération de CLSC demande notamment que soit définie d'abord la convention collective-type d'un sous-secteur (celui des CLSC par exemple) avant de songer à décentraliser davantage vers des organismes qui n'ont encore ni le personnel, ni les moyens ad-hoc. Dans une étape ultérieure, on concluerait des arrangements locaux pour établir la liste des sujets à négocier.

La Fédération des CLSC justifie ainsi son opposition au retrait du droit de grève dans les services de santé : « Il vaut mieux travailler sur les conditions qui feront qu'on aura le moins recours possible au droit de grève et se concentrer sur la modification des règles du jeu qui font appel à la collaboration (employeurs-

Audiences publiques de la CUM sur le financement du transport en commun

ALAIN DUHAMEL

La Communauté urbaine de Montréal (CUM) reprend à neuf le dossier du financement du transport en commun et vient de confier à la Commission de l'évaluation, des finances et du développement économique du conseil, la tâche de l'étudier et de tenir des audiences publiques à ce sujet.

Le mandat comprend à la fois le financement des infrastructures de transport en commun, telles le métro et les trains de banlieue, et le financement de l'exploitation, c'est-à-dire les tarifs, la politique gouvernementale d'aide au transport en commun et la recherche des sources alternatives de financement.

En confiant ce nouveau mandat d'étude à la Commission de l'évaluation, des finances et du développement économique, le comité exécutif met à exécution une résolution unanime du conseil de la CUM adoptée à l'automne 1983 pendant l'étude du budget de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) pour l'année 1984.

Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) avait pris l'initiative de cette résolution. L'automne dernier, au moment où le conseil de la CUM étudiait le budget du transport en commun pour l'année 1985, il avait vivement reproché au comité exécutif de n'avoir rien entrepris à l'égard de cette résolution.

Le financement du transport en commun a alimenté de nombreux et vifs débats, au conseil de la CUM et à l'extérieur, depuis cinq ans. Les citoyens de l'île de Montréal n'ont pas eu l'occasion d'en débater

tre dans un forum public depuis la commission parlementaire chargée, en 1982, d'entendre les mémoires relatifs au livre blanc du ministre des Transports sur le financement et le développement du transport en commun dans la région métropolitaine.

De ce document dans lequel le gouvernement québécois évoquait les hypothèses d'un organisme régional de transport, d'une tarification à la distance parcourue et d'une ristourne sur les péages et taxes sur l'essence, il ne subsiste guère aujourd'hui que le programme de plafonnement et de réduction des contributions gouvernementales à l'exploitation.

La politique québécoise d'aide au transport en commun, fondée sur les revenus d'exploitation des transporteurs, conjuguée à la volonté des administrations municipales de réduire le déficit d'exploitation à leur charge, a accru la pression à la hausse sur les tarifs de telle sorte que la CTCUM n'a eu d'autre choix que de les augmenter tous les ans d'un pourcentage supérieur à l'indice des prix à la consommation. En janvier dernier, par exemple, elle augmentait sa grille tarifaire de 7,5% en moyenne alors que l'inflation n'augmentait que de 4,2%.

Le président du comité exécutif, M. Pierre Des Marais II, a déjà indiqué que sa politique consistait à faire passer graduellement la part des usagers dans le financement de l'exploitation de 41% à 50%.

Elle lui a attiré les critiques du RCM qui tient le transport en commun comme l'un de ses principaux thèmes. L'opposition lui reproche de mener la CTCUM tout droit

vers une impasse financière d'autant plus rapidement que la politique d'équipement, compte tenu de la stabilité relative de la clientèle, accroît les frais d'exploitation. Ainsi, la mise en service de la ligne 7 coûterait au moins \$17 millions de plus à la CTCUM sans qu'elle puisse en espérer une hausse telle de son achalandage qu'elle couvrirait les frais supplémentaires d'exploitation.

À l'égard des infrastructures et des équipements, la politique du gouvernement québécois prend à son compte la totalité des coûts de construction. Aussi, a-t-il pu imposer récemment un métro en fer sur fer dans l'est bien que la CUM ait promu avec insistance la construction d'un métro pneumatique dont elle est équipée sur l'ensemble de son réseau. Le gouvernement québécois n'a pas tenu compte non plus de la volonté de la CUM de moderniser le train de banlieue CN/Deux-Montagnes (ligne 3) qu'elle identifiait comme l'une de ses priorités.

Il reste en outre à débattre, entre la CUM et Québec, le dossier de l'intégration tarifaire à propos duquel le président du comité exécutif a des volontés bien arrêtées. Le ministre des Transports, M. Guy Tardif, a l'intention, lui, de régler avant la fin de l'année financière du gouvernement (en mars) cette affaire sur laquelle ses prédécesseurs ont buté.

Le comité exécutif n'a pas précisé l'échéancier des travaux de la commission de l'évaluation, des finances et du développement économique. On s'attend cependant à ce que les audiences publiques aient lieu avant le printemps.

employés). Quant au Parti libéral, outre la primauté du droit des citoyens - qui entraînerait le retrait du droit de grève dans les services de santé - il préconise le respect du droit d'association des employés de l'Etat, la reconnaissance d'un cadre de relations de travail qui ne soit pas le même que celui prévalant dans le secteur privé, enfin la responsabilité du gouvernement à l'égard de l'équilibre des finances publiques.

Le Parti libéral veut que les négociations conservent un cadre centralisé mais que le territoire de négociation soit considérablement réduit. « Nous croyons fermement que la partie syndicale doit accepter qu'en contre-partie du rapport de force très avantageux que lui confère le cartel intersyndical, le nombre et l'étendue des sujets ouverts à la négociation doit être restreint », a déclaré M. Pagé. Il faudra cependant attendre la publication mardi du programme élaboré par la commission politique du PLQ pour en savoir davantage sur les intentions du Parti libéral là-dessus.

Parizeau

cavalerie, comme le fait Maheu Noisieux, il faut voir tout ce qu'implique l'option III, lance le ministre démissionnaire. Celle-ci introduit une diminution générale très forte des tables d'impôt mais, avant de la favoriser, il faut voir si les gens sont d'accord avec une généralisation de la taxe de vente à tous les biens et services. Quand les hot-dogs et les hamburgers ont été taxés dans les restaurants de l'Ontario, il y eût tout un tollé, quasi une émeute. Ça mérite consultation ».

En fait, l'analyse de la fiscalité québécoise a franchi cinq étapes au niveau gouvernemental depuis deux ans. D'abord, le comité ad hoc sur les politiques fiscales a analysé la situation. À la suite de cela, une deuxième version du document a été écrite et présentée aux comités ministériels du développement économique et du développement social. Puis, le comité des priorités a été saisi de la question; seulement en quatrième instance, le conseil des ministres a-t-il débattu des différentes options élaborées. Il est évident, dit M. Parizeau, qu'il y a eu des discussions véhémentes au Conseil des ministres.

« On ne change pas la situation de millions de gens, sans que les passions ne s'animent ». Durant un certain temps, le conseil des ministres a songé à présenter les trois options sans que le gouvernement ne s'engage pour l'une ou l'autre. Mais en fait, en y pensant bien, il a été jugé qu'il serait absurde de voir un ministre défendre publiquement une option et un autre ministre, une option différente. Il était nettement préférable d'adopter une position commune. M. Parizeau se refuse à préciser qui défendait telle option au conseil des ministres. « Ça existe, le serment de confidentialité des ministres, dit-il, et je vais le respecter. Je ne vais vous donner que ma position personnelle ».

En fait, l'option III est d'autant plus difficile à entériner pour le gouvernement que celui-ci s'est efforcé depuis six ans de favoriser les secteurs manufacturiers mous à l'aide de ses politiques fiscales; l'adoption de cette option, qui implique un bouleversement de l'impôt beaucoup plus profond que l'option II, signifierait l'abandon de la politique fiscale préférentielle aux secteurs mous. Cet abandon ouvre la porte à un bouleversement complet des tables d'impôt, mais nécessite un accord unanime du public, avant sa mise en vigueur. Mais, de toute façon, dit-il, les tables d'impôt resteront plus progressives qu'en Ontario.

M. Parizeau ne comprend pas qu'une firme de comptables montrealaise ose encore prétendre qu'il faille procéder à de nouvelles coupures budgétaires pour accroître la portée de la réforme du livre blanc.

« Mais, où donc étaient ces gens depuis 1980, demande-t-il? Il y a peu d'endroits au Canada, sauf en Colombie-Britannique, où les coupures ont été aussi fortes qu'au Québec, depuis 1980 ».

L'ex-ministre estime que Québec, comme tous les gouvernements, peut continuer à faire des coupures normales dans la fonction publique, mais il faut ici distinguer nettement ces coupures avec celles mises de l'avant par le gouvernement canadien qui, lui, s'était refusé à faire des coupures jusqu'à récemment.

L'Ontario a commencé ses coupures budgétaires plusieurs années avant nous, précise M. Parizeau; le Québec s'y est mis en 1980, et la Colombie-Britannique voici deux ans. Le gouvernement fédéral, pour sa part, n'a pas encore touché à la compression des dépenses. C'est pourquoi on ne saurait dire que cette réforme est mineure parce qu'il est question de réductions d'impôt nettes de \$ 800 millions sur des revenus totaux de \$ 25 milliards ».

On ne saurait amputer davantage des programmes gouvernementaux pour que la réforme prenne de l'ampleur. La vraie question, c'est plutôt de décider si on est d'accord pour entreprendre une diminution considérable de l'impôt sur le revenu des particuliers, en ayant bien à l'esprit que ceci n'est permis que par une généralisation de la taxe de vente.

C'est une décision majeure à prendre, déclare M. Parizeau, car ici, la population n'a pas l'habitude d'être taxée sur les biens et services. Il faut voir si les gens sont d'accord pour être taxés sur le travail du mécanicien au garage, en plus d'être taxés sur les pièces, s'ils acceptent d'être taxés sur le coke, sur tous les services personnels, autres que l'alimentation et les services médicaux; peut-être, les gens préfèrent-ils une diminution moindre de l'impôt sur le revenu et le maintien des exemptions présentes à la taxe de vente.

C'est là un choix social qui se doit d'être circonscrit avec précision dès le départ, estime le père du livre blanc. Il ne faut pas que le débat parte sur de fausses pistes. M. Parizeau serait même personnellement favorable à une réforme encore plus vaste que l'option III, réforme qui n'est pas abordée dans le livre blanc, parce que celui-ci veut éviter tout débat constitutionnel sur les impôts.

DEMAIN

La solution: une TVA générale

Pluies acides

apporter à la stratégie canadienne de négociation avec les Américains en raison du nouveau rapprochement entre les deux capitales (lire à ce propos en page 4).

L'étude contient toutes les données accumulées entre 1981 et 1983 par les 46 stations automatiques chargées de recueillir des échantillons de précipitations à travers le Québec.

Selon le ministère québécois, les études effectuées à partir des prélèvements du réseau québécois d'échantillonnage « mettent en relief l'importance des précipitations acides sur le territoire québécois et le danger qu'elles représentent pour les écosystèmes récepteurs ».

Au cours d'une conférence de presse, hier, le directeur des politiques au ministère de l'Environnement, M. Jean Piette, a affirmé que « les précipitations sont une véritable menace pour le Québec. Sur ces régions (Montréal, Québec et Noranda), elles sont de 20 fois plus acides que la pluie que l'on considère comme normale et les quantités de sulfates sont le double que la norme admise pour protéger les écosystèmes », a-t-il expliqué aux journalistes, après un long exposé de trois spécialistes du ministère.

Si les trois plus grands centres urbains du Québec se retrouvent au coeur des régions les plus menacées,

c'est essentiellement parce que s'y superposent les polluants américains, ontariens et les sources locales de pollution comme les automobiles et le chauffage des maisons. La région de Rouyn-Noranda présente quant à elle des caractéristiques bien particulières. Les impacts majeurs constatés aux abords de la ville se prolongent vers l'est sur une longue bande de terrain qui se prend presque jusqu'à Chibougamau, ce que le ministère impute directement à la raffinerie de cuivre de la Noranda.

Au Mont-Mégantic, on a relevé jusqu'à 40 kg de polluants par hectare: ce record québécois s'expliquerait en raison de la hauteur de la montagne, située pas très loin du corridor fort vulnérable des Adirondacks.

Quant aux sources de la pollution, la contribution québécoise dépasse 30% dans la région immédiate de Noranda et diminue graduellement vers l'Est pour atteindre 10% sur les Maritimes.

La contribution ontarienne atteint un maximum de 30% à la frontière Ontario-Québec pour s'établir entre 10 et 20% pour le reste du Québec.

Selon les études québécoises, de façon générale 80% de nos précipitations acides viennent des Etats-Unis et de l'Ontario. Les apports américains constituent 60% du problème.

Dans le sud de la province, les dépôts en provenance des Etats-Unis sont si intenses qu'ils se comparent aux régions du nord-est de ce pays, les plus touchées.

Le tiers des lacs de la province sont jugés en voie d'acidification, selon le ministère de l'Environnement. Ils écopent de quantités de sulfates trois fois supérieures à celles que l'on trouve dans les régions jugées à l'abri du mal acide. Les populations de poissons y diminuent progressivement en quantité et en qualité. Les acides y libèrent aussi des métaux lourds généralement toxiques, dont l'aluminium, qui affectent gravement la santé de ces animaux (colmatage des branchies).

30 janvier

par la PC et l'AP

1984: le colonel Moammar el Kadhafi met en garde contre le risque d'une escalade militaire au Tchad après la mise en place de la nouvelle ligne de défense française dans le pays.

1979: les Rhodésiens blancs approuvent la nouvelle constitution accordant le pouvoir à la majorité noire.

1972: treize civils sont abattus par l'armée britannique au cours des émeutes de Londonderry, en Irlande du Nord.

1969: lancement du satellite de communications canadien Isis-un.

1957: l'Assemblée générale de l'ONU demande à l'Afrique du Sud d'abandonner sa politique d'apartheid.

1948: le mahatma Gandhi est assassiné à New Delhi par un fanatique hindou.

1933: Adolf Hitler est nommé chancelier du Reich.

1927: le gouvernement canadien prend en main le chemin de fer du Grand Tronc qui donnera éventuellement naissance au Canadien National.

1889: inauguration du premier chemin de fer sur la glace, long de quatre kilomètres, reliant le quartier Hochelaga, sur l'île de Montréal, à Longueuil sur la rive sud du fleuve.

1654: Nicolas Denys devient lieutenant-général et gouverneur de l'Acadie.

Il s'est né un 30 janvier: le philosophe anglais F.H. Bradley (1846); le président Franklin D. Roosevelt (1882); l'actrice Vanessa Redgrave à 48 ans.

AUJOURD'HUI

Dans le cadre du 6e Festival de la santé à l'U de M, conférence sur « le suicide » du Dr Carmen Plante, à midi 30, salle B-2305. 343-7705

Conférence intitulée « Science et Conscience ou le temps du changement » offerte par Nouvelle Acropole, 400 est, boul. Saint-Joseph, à 19 h 30. 279-6535

Conférence du Centre Hillel intitulée « Humour et politique » à l'amphithéâtre du pavillon des Sciences sociales de l'U de M, 3200 rue Jean Brillant à 20 h 30. 738-2655

Introduction à la Série de conférence de base et d'exercices mentaux sur la méditation dynamique Méthode Jose Silva. Rendez-vous à une réunion gratuite à 19 h, au Holiday Inn Richelieu, 505 est, rue Sherbrooke. Pour info.: Mme Marie-Hélène Lamy, il., 845-7095

L'Association gnostique offre une conférence d'introduction gratuite, à 19 h 30, au 6977 rue Saint-Denis. Le sujet de la causerie sera « Psychologie profane et psychologie gnostique ». 274-8872

Les beaux mercredis, groupe de croissance en ateliers de gestalt, offerts avec la collaboration des CLSC St-Hubert et Samuel de Champlain, ouvre une nouvelle session sur « La critique d'affirmation » à Longueuil. On peut s'inscrire à la session complète ou se bâtir un programme sur mesure en s'inscrivant aux ateliers de son choix (au moins 2). 658-9480

« Les femmes et la paix: puissance et non violence », tel est le thème d'un déjeuner-causerie qui aura lieu de midi à 14 h au Centre des femmes de Montréal, dans le cadre du 12e anniversaire, au 3585 rue Saint-Urbain.

La Famille tantrique Arica propose des reportages filmés sur ses activités ainsi

que des éléments de méditation active lors de sa soirée d'information, au 3727 rue Montana à 20 h. 524-4645

Centre Collette Maher, 9924 rue Saint-Laurent vous invite à participer gratuitement à une leçon d'Anti-Stress, à 19 h. 387-7221

Troisième d'une série de six rencontres offertes par Sentiers de foi sur le thème « Être chrétien, cela a-t-il du sens aujourd'hui? ». Quelle sorte d'Église veut Jésus Christ? avec Jean-Guy Pagé, professeur à l'Université Laval, 1202 de Bleury. 866-2305

Conférence de M. Yvon Valcin, auteur du livre « L'argent électronique: quitte ou double » au département des communications de l'U de M, salle A-415, pavillon Marie-Victorin, 90 Vincent d'Indy, à 16 h. 343-7819

Au Centre vocationnel, 827 est, rue Sherbrooke, les jeunes 15-30 sont invités à une rencontre d'information et d'échanges avec les Soeurs de Saint-Paul de Chartres, à 19 h 30. Soeur Rolande Besette, spdc. 526-9485

Séance d'information sur le Groupe interentreprises pour la gestion informatique de la terminologie, affilié à l'ACFQ, de 8 h 30 à midi, à l'Hôtel Régence Hyatt, Salon Cartier A. 849-0244

Si vous vous sentez en difficulté, si vous avez le goût de participer à une réunion d'échange et de partage, si vous voulez vous sentir appuyé, il faut vous joindre au groupe tous les mercredis à 9 h 30 au 1188 rue Champlain, 3e étage.

L'Atelier d'artisanat Centre-Sud, 3e étage du Centre social Centre-Sud, 1710 Beaudry, offre à la population un stage de 3 heures sur la fabrication de lavette à vaisselle. Rendez-vous à 19 h 30. 526-5656

SPORTS

Chelios et Goulet au match des étoiles

(PC) — Les Nordiques et le Canadien ont placé chacun un joueur dans la deuxième équipe d'étoiles de la conférence Prince-de-Galles qui affrontera la conférence Clarence-Campbell à Calgary, le 12 février.

L'ailier gauche Michel Goulet, des Nordiques, et le défenseur Chris Chelios, du Canadien, ont été les troisièmes choix devant le but et à l'aile gauche, tout comme Mario Lemieux, des Penguins de Pittsburgh, avec un point de plus que Peter Stastny, au centre. Les instructeurs ne sont cependant pas obligés de retenir les joueurs sélectionnés après les deux premiers choix.

Larry Robinson a été le huitième choix chez les défenseurs, tandis que Dave Pichette, des Devils du New Jersey, a récolté deux points.

Mario Tremblay a été le quatrième choix à l'aile droite, derrière Mike Gartner, de Washington, mais avec seulement deux points.

Anton Stastny a amassé un vote à l'aile gauche.

Raymond Bourque, des Bruins de Boston, et Rod Langway, des Capitals de Washington, complètent cette première équipe à la défense, tandis que Tom Barrasso, des Sabres, sera le gardien partant.

Bossy et Bourque ont récolté le plus grand nombre de points, soit respectivement 165 et 155.

Dans la deuxième équipe, outre Goulet et Chelios, Scott Stevens des Capitals sera à la défense, son coéquipier Bob Carpenter au centre, Tim Kerr des Flyers à droite, et son coéquipier Pelle Lindberg devant le filet.

Steve Penney et

Brian Propp, Flyers, 33; Warren Young, Penguins, 8; Charlie Simmer, Bruins 5; Anton Stastny, Québec, 1.

Alliers droits: Mike Bossy, Islanders, 165; Tim Kerr, Flyers, 89; Mike Gartner, Capitals, 41; Mario Tremblay, 2.

Gardiens: Tom Barrasso, Sabres, 147; Pelle Lindbergh, Flyers, 93; Steve Penney, Canadien, 24; Pat Riggin, Capitals, 21; Greg Millen, Whalers, 7; Kelly Hrudey, Islanders, 5.

Défenseurs: Raymond Bourque, Bruins, 155; Rod Langway, Capitals, 150; Scott Stevens, Capitals, 65; Chris Chelios, Canadien, 47; Brad McCrimmon, Flyers, 40; Mark Howe, Flyers, 37; Mike Ramsey, Sabres, 33; Larry Robinson, Canadien, 27; Bill Hajt, Sabres, 24; Denis Potvin, Islanders, 12; Dave Pichette, Devils, 2; Phil Housley, Sabres, 1; Mike O'Connell, Bruins, 1.

Résultats

Joueurs de centre: Brent Sutter, Islanders, 127; Bob Carpenter, Capitals, 118; Mario Lemieux, Penguins, 15; Peter Stastny, Nordiques, 14; Bryan Trottier, Islanders, 9; Tim Kerr, Flyers, 8; Dale Hunter, Québec, 2; Ron Francis, Whalers, 1; Mike Bullard, Penguins, 1; Warren Young, Penguins, 1; Dave Poulin, Flyers 1.

Alliers gauches: John Tonelli, Islanders, 125; Michel Goulet, Québec, 74; Mats Naslund, Canadien, 49; Steve Penney et

Dans la première équipe, on retrouve un trio complet des Islanders de New York, soit Mike Bossy à droite, Brent Sutter au centre, et John Tonelli à gauche.

Raymond Bourque, des Bruins de Boston, et Rod Langway, des Capitals de Washington, complètent cette première équipe à la défense, tandis que Tom Barrasso, des Sabres, sera le gardien partant.

Bossy et Bourque ont récolté le plus grand nombre de points, soit respectivement 165 et 155.

Nouvelle transat Monaco-New York

MONTE-CARLO (AP) — Le calendrier des épreuves de voile va s'enrichir au mois d'octobre d'une nouvelle transat: Monaco-New York. Il s'agira d'une course open en équipages ouverte aux monocoques et multicoques.

C'est le prince Albert de Monaco, président du Yacht club de Monaco,

qui a dévoilé le projet hier au cours d'une conférence de presse.

« Je n'ai pas besoin de vous dire le contenu affectif et sentimental que comporte pour moi ce trait d'union symbolique que je souhaite établir entre Monaco et New York », a dit le prince, dont la mère, la princesse Grace, était Américaine.

Opéré au lendemain de son double succès en descente à Kitzbuehl il y a 15 jours, Zubriggen n'a rehaussé les skis qu'à la fin de la semaine der-

Championnats du monde de ski alpin Zurbriggen et Figini, les plus rapides

Laurie Graham: deuxième

BORMIO (Reuter, AFP) — De retour à la compétition deux semaines après avoir subi une opération d'un méninge du genou gauche, le Suisse Permin Zurbriggen a réalisé hier le meilleur temps à la première séance d'essais de la descente des championnats du monde de ski, à Bormio, en Italie.

Zurbriggen a réalisé un temps de 2:10.04. L'Italien Danilo Sardaretto s'est classé deuxième, avec 2:10.36, et son compatriote Michael Mair, troisième, avec 2:11.31. Le meilleur Canadien, Todd Brooker, a pris la 27e position.

Zurbriggen tentera sa chance sur tous les tableaux à Bormio. Considéré le premier skieur complet depuis Jean-Claude Killy, triple médaillé d'or aux Jeux de Grenoble en 1968, le Suisse s'alignera dans le combiné, en plus du slalom, du slalom géant et de la descente. Il a déjà triomphé en Coupe du Monde dans chacune de ces spécialités, de même qu'en super-géant.

Opéré au lendemain de son double succès en descente à Kitzbuehl il y a 15 jours, Zubriggen n'a rehaussé les skis qu'à la fin de la semaine der-

rière. Il a annoncé son intention de viser les quatre titres après avoir réalisé le meilleur temps de la descente d'hier matin.

« Je n'ai ressenti aucune douleur », a-t-il déclaré, complètement rassuré après une performance qui a donné à réfléchir à ses principaux adversaires.

Les autres Canadiens derrière Brooker ont été Gary Athans, 30e, Chris McIver, 38e, Don Stevens, 42e, et Felix Belczyk, 56e.

« C'est un bien meilleur parcours que la majorité des autres tracés », a commenté Brooker, qui a fini à 4.39 secondes de Zurbriggen (2:10.04).

« C'est un classique comme Kitzbuehl », a-t-il ajouté.

Hier, l'Association canadienne a annoncé que Brooker, Athans, Belczyk et Stevens représenteront le pays au championnat de descente. Paul Boivin, de Saint-Lambert, sera le substitut.

Boivin sera cependant inscrit au combiné avec Brooker, Athans et McIver, Belczyk étant cette fois le substitut.

L'équipe de slalom sera composée de Mike Tommy, Jim Read, Gordon

Perry et Alain Villiard, de Sainte-Adèle.

Les trois derniers participeront également au slalom géant en compagnie de Derek Trussler, Tommy, d'Ottawa, s'avérant cette fois le substitut.

SANTA CATERINA, Italie (PC, AFP) — Laurie Graham, d'Inglewood en Ontario, a obtenu le deuxième meilleur temps de la première séance d'entraînement de la descente des championnats du monde de ski alpin à Santa Caterina, en Italie.

La Suisse Michela Figini qui a complètement dominé en Coupe du Monde cette saison, a réussi le meilleur chrono (1:26.40), devançant la Canadienne par 1.32 seconde.

Une autre Suisse, Ariane Ehrat, a réalisé le troisième meilleur temps.

Figini, la grande favorite, a affirmé n'avoir même pas poussé.

« Je me suis entraînée pour la descente et le slalom en même temps », a dit la jeune skieuse de 18 ans.

Ehrat a été la plus rapide de la deuxième descente, en 1:27.40, de-

vançant l'Autrichienne Sylvia Eder d'un centième de seconde. Figini a pris la troisième place en 1:27.59, tandis que Graham se classait 31e en 1:29.85.

Les Canadiennes Liisa Savijarvi (19e et 10e) et Karn Percy (11e et 18e) se sont classées deux fois parmi les 20 premières. Andréa Bédard, de Sutton, dont ce n'est pas la spécialité, a terminé en 48e et 43e position.

« Je suis vraiment satisfaite de ma première descente », a déclaré Graham. « J'ai bien skié pendant le réchauffement et j'ai continué pendant la descente. J'étais sur mes skis préférés, ceux avec lesquels j'ai gagné des courses par le passé. Je pense que c'est eux que je vais utiliser pour la course. »

Graham, Savijarvi, Karen Stemmler et Kerrin Lee ont été choisies pour représenter le Canada lors de la descente de samedi.

Les trois dernières et Karen Percy seront inscrites au combiné, avec Andréa Bédard comme substitut.

Bédard, Percy, Lee et Savijarvi prendront part au slalom et au géant, avec Stemmler comme réserviste.

HOCKEY

Ligue Nationale
Lundi
Edmonton 4, Calgary 3
Hier
Washington à Detroit
Minnesota à Islanders
Winnipeg à St-Louis
Edmonton à Calgary
New Jersey à L. Angeles
Mercredi
Boston à Buffalo
Toronto à Pittsburgh

Winnipeg à Chicago
Montréal à Vancouver
Jeudi
Québec à Boston
N. Jersey à Philadelphie
Detroit à St-Louis
Rangers NY à Calgary
Hartford à Los Angeles
Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)
b a pts
Gretzky, Edm. 53 90 143

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles
Section Charles Adams
MONTRÉAL 50 25 15 10 194 164 60
BUFFALO 49 22 15 12 175 144 56
QUÉBEC 50 24 19 7 194 175 55
BOSTON 50 23 20 7 183 169 53
HARTFORD 46 17 24 5 156 200 39

Section Lester Patrick
WASHINGTON 50 31 12 7 211 147 69
PHILADELPHIE 48 28 14 6 204 146 62
ISLANDERS NY 49 26 21 2 225 197 54
RANGERS NY 48 17 23 8 173 192 42
PITTSBURGH 47 18 24 5 174 214 41
NEW JERSEY 47 15 27 5 163 197 35

HOCKEY

Division Clarence Campbell
Section James Norris
ST-LOUIS 47 20 19 8 175 181 48
CHICAGO 50 22 25 3 197 188 47
MINNESOTA 49 15 25 9 171 199 39
DETROIT 50 14 29 7 176 230 35
TORONTO 48 10 32 6 148 213 26

Section Connie Smythe
EDMONTON 50 35 9 6 255 165 76
CALGARY 50 25 18 7 234 196 57
WINNIPEG 50 25 21 4 214 219 54
LOS ANGELES 49 20 20 2 222 208 49
VANCOUVER 51 12 32 7 171 271 31

HOCKEY

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC
Section Robert Lebel
VERDUN (3) 48 25 21 2 260 228 54
ST-JEAN (4) 49 25 24 0 252 238 54
HULL (3) 50 23 26 1 258 259 50
LAVAL (2) 51 21 29 1 231 260 45
LONGUEUIL (6) 48 14 32 6 148 213 26

Section Frank Dillo
SHAWINIGAN (1) 49 36 12 1 274 176 74
CHICOUTIMI (3) 47 26 17 4 218 192 59
DRUMMONDVILLE 47 26 17 4 250 227 56
QUÉBEC 50 23 24 3 221 277 49
T-RIVIÈRES (4) 49 22 26 1 221 224 49
GRANBY (1) 48 17 30 1 228 285 36

HOCKEY

LIGUE COLLEGIALE AAA
VICTORIAVILLE 33 25 4 4 191 117 54
LÉVIS-LAZON 34 20 13 1 171 151 41
ST-JÉRÔME 34 16 16 2 151 148 34
ST-LAURENT 33 15 15 3 139 158 33
ST-GEORGES 34 16 18 0 164 161 32
ST-HYACINTHE 33 13 19 1 163 167 27
THEFTORD 32 12 19 1 132 164 25
SHERBROOKE 33 10 23 0 132 177 20

LUNDI

Oilers 4, Flames 3
Première période
1-EDMONTON, Gretzky 53 (Summanen, Kurr) 1:57
2-CALGARY, Loob 21 (Wilson, Nilsson) 4:38
3-CALGARY, Nilsson 24 (Papinski, Bozek) 12:43
Pénalités — Anderson Edm 3:35, Kromm Cal 6:15, Huddy Edm 9:48, Kurri Edm 17:15, MacInnis Cal 19:09.

Deuxième période
4-EDMONTON, Coffey 20 (Gretzky, Kurr) 0:58
5-CALGARY, Tambellini 17 (Wilson, Bourgeois) 3:16
Pénalités — Nilsson Cal 0:26, Huddy Edm 5:07, MacInnis Cal 6:03, Krushelnyski Edm 13:32.

Troisième période
6-EDMONTON, Coffey 20 (Napier, Krushelnyski) 18:40
7-EDMONTON, Krushelnyski 27 (Gretzky, Napier) 19:58
Pénalités — Hunter Edm 1:20, Cavallini Cal 7:55, Huddy Edm 11:13.

Tirs au but
Calgary 17 8-32
Edmonton 8 13-34
Gardiens — Calgary: Lemelin; Edmonton: Moog.
Arbitre — Van Hellemond.
A — 17,498

EN BREF...

Alain Lemieux passe aux Nordiques

QUÉBEC (PC) — Le joueur de centre de 23 ans des Blues de St. Louis, Alain Lemieux, est passé aux Nordiques de Québec hier en retour de l'ailier gauche de 21 ans Luc Dufour. Les Nordiques ont réalisé leur troisième transaction de la saison afin de combler l'absence prolongée d'André Savard. Lemieux, le frère aîné de Mario Lemieux des Penguins de Pittsburgh, doit rejoindre les Nordiques pour le match de demain à Boston. Dufour, obtenu plus tôt cette année des Bruins de Boston contre Louis Sleighter, se rapportera à Jacques Demers aujourd'hui. Lemieux a disputé 19 matches avec les Blues, marquant quatre buts et récoltant deux aides. Quant à Dufour, il a marqué deux fois et obtenu deux passes en 30 rencontres dans l'uniforme des Nordiques. Celui-ci aura été victime de circonstances. Il pouvait en effet difficilement supplanter Michel Goulet, Anton Stastny, Brent Ashton ou Alain Côté sur le flanc gauche.

Michel Goulet devra patienter

QUÉBEC (PC) — L'ailier gauche Michel Goulet, des Nordiques, devra patienter deux autres semaines avant de revenir au jeu. Celui-ci ressent encore des douleurs au pouce droit, qu'il s'est fracturé le 2 janvier contre les Whalers de Hartford. Selon le médecin des Nordiques, Pierre Beauchemin, Goulet devra garder le même plâtre jusqu'à lundi, après quoi on lui fabriquera un plâtre plus petit pour qu'il puisse manier plus librement le bâton.

L'avenir incertain des Lauréats

SAINT-HYACINTHE (PC) — Le conseil d'administration du Collège de Saint-Hyacinthe se réunira ce soir pour se pencher sur l'avenir de son équipe de hockey Collégiale AAA. Il semble déjà assuré que les Lauréats de Saint-Hyacinthe seront contraints de mettre fin à leurs activités à la fin de la prochaine saison. Le directeur de l'institution, Marc Dumoulin, a déclaré qu'il ne croyait plus que les problèmes financiers de l'é-

quipe peuvent être résolus, après avoir fait plusieurs démarches pour obtenir les fonds nécessaires. Dumoulin a toutefois confirmé que les Lauréats termineront la présente saison.

Pas de tests anti-dopage

NEW YORK (AP) — Les négociateurs pour les propriétaires des ligues majeures de baseball et pour l'Association des joueurs ont accepté une proposition visant à empêcher les équipes à inclure des clauses de tests anti-dopage dans les contrats. « Les contrats respectent le programme conjoint anti-drogue qui existe présentement, a dit Lee MacPhail, président du comité de relations avec les joueurs qui négocie pour les propriétaires, suite à une réunion de trois heures. Nous croyons que la question est maintenant réglée et que tout le monde en est satisfait. » Ce fut là le seul sujet de discussions entre les deux parties à leur première rencontre depuis le 9 janvier. Les négociations avaient été interrompues parce que les Dodgers de Los Angeles avaient inscrit dans le contrat de Mike Marshall une clause l'obligeant à subir des tests anti-dopage régulièrement. Les deux parties se réuniront à nouveau aujourd'hui.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30
Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.
Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

Appartements à vendre

OUTREMONT
Avenue Bernard, spacieux 5½, entièrement rénové, stationnement extérieur, à proximité du futur métro, occupation immédiate.
Lyse Des Rosiers
271-6674 ou 866-3737
Groupe immobilier de Montréal courtiers
31-1-85

App/logements

Au coeur de Buenos Aires
7e étage, balcon ensoleillé, 4½ meublé complet (vaisselle et linge de maison compris) air clim., tél., tout confort. Sej., 1 ch. avec lit 2 pers., 1 ch. à 2 lits, cuisine, s.b. avec douche, ser. ménage et entretien. Lingerie maison compris. Métro à 100 m.
Vacances ou affaires.
180\$ U.S.A./sem. — 600\$/U.S.A./mois
Gérant sur place. Libre 9h à 18h
M. Montes
(514) 285-1658
31-1-85

App/logements

ST-HUBERT, 6 pièces, nouvellement rénové, non chauffé, disponible le 27 avril. Soir: 842-0954. 02-02-85

CARRÉ ST-LOUIS, 6½ sur 2 planchers, rénové, grand balcon et cour arrière, disponible 1er avril, sous-location ou location. Soir: 842-0954. 02-02-85

Christophe-Colomb/St-Joseph, 4½, rénové, cuisinière, réfrigérateur, tapis, chauffage électrique, 350\$/mois. Libre immédiatement. — 284-3303 — 18h à 22h. 2-02-85

M. Jarry et Crémazie, 5½ chauffé, rénové, 45\$. Libre, bail juillet 86. Références. — 388-5624. 8-02-85

OUTREMONT, sous-location, 7½ rénové, garage, chauffé, 475\$. Libre le 1er février. — 277-2888. 4-02-85

Près métro Sherbrooke, 4½ chauffé, entresol, libre 1er mars. 245\$. — Soir: 845-6375. 01-02-85

Antiquités

Horloge grand-père avec cadran en laiton, faite au Québec, signée par James Hanna, Circa 183 à 1807, vendre ou échanger pour horloge québécoise de table. — 488-3017. 01-02-85

Armoire Louis XIII, autres beaux meubles et plafonniers. Soir: 525-7156. 1-02-85

App./Logements

C.D.N., Place Decelles, beau 2½ ensoleillé, chauffé, semi-meublé. Libre 1er mars. Soir: 342-4568. 4-2-85

Autos à vendre

MERCEDES 1984, 380SE, 12 000km, comme neuve, 52 000\$. — 336-0690
Demande Marco. 31-01-85

Bureaux à louer

276 ST-JACQUES, 2525 p.c., suite de bureaux pour professionnels, bonne finition, sous-location jusqu'en février 1987. Renseignements Doris Bouchard. 849-7037. 7-02-85

Copropriétés à vendre

Bas de la Place Jacques-Cartier, face au Vieux-Port, 2e étage au complet, 3,700 p.c., commerciale ou résidentielle. 273-9927. 31-01-85

Cours

Famille habitant près de Ste-Thérèse cherche professeur de violon pour enfant de 6 ans et de piano pour jeune fille de 13 ans. Cours à domicile réévalués en conséquence. Faire parvenir curriculum vitae et méthode proposés à: De Grandpré, Lapierre et Sénéchal, a/2 Denise Olivier, 1405 Bishop #220, Montréal, H3G 2E4. 31-01-85

Condominiums à vendre

Magnifique condo sur le Plateau, propriété de prestige. Idéal pour professionnel, entièrement rénové, étalé sur 2 étages. Entrée par porte cochère fermée par clôture de fer forgé donnant accès en même temps à grand jardin et pelouse ombragée. 6 pièces, 2 c.c., cuisine, dinette avec porte patio et patio. Nombreux autres avantages. Prix raisonnable.
RE/MAX Métro St-Lambert, courtier
Gilles Marier: 465-3887 — 679-2865
31-1-85

Déménagement

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagement, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

Gardiennes

Gardiennne démarrée pour 2 enfants (11 mois — 3½ ans) non fumeuse, secteur Outremont, de 8:30 à 17:30 h. — 733-6746 (entre 9h et 17h). 06-02-85

Hébergement

RÉSIDENCE pour personnes âgées, luxueuse, près église et parc, atmosphère familiale, surveillance 24h, chambre privée — 722-4211. 8-02-85

Logements à partager

ETUDIANT OU TRAVAILLEUR pour partager grand 3½; chambres individuelles. Édouard-Montpetit près C.D.N. 10 min. de U de M. 165\$/mois. Urgent. 731-1849. 1-2-85

VOUS HABITEZ l'extérieur de la métropole, travaillez à Montréal et n'appréciez pas le voyage? Vous cherchez un pied-à-terre du lundi au vendredi, près métro Sauvé — non-fumeur. Téléphonez à: (514) 389-1190. 31-01-85

Ouvres d'art

Albert Rousseau, Cosgrove, René Richard — huiles — vente privée. Soir: 527-3341. 31-01-85

Tableau Henri masson, aquarelle. « Après la messe », 8" x 11", évalué 2 500\$. Prix à discuter. Bureau: 287-4296. 31-01-85

Offres de services

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

TRANSCRIPTION DE TEXTES, anglais à français, français à anglais. 277-9149. 6-2-85

Gardiennes personnes âgées ou handicapées, bon soin, 273-7307, appels sérius. 01-02-85

Propriétés à vendre

KIRKLAND, luxueux cottage provincial français, 8 pièces, grandes chambres, garage double Diane L. Boucher. 887-6780 — 387-8850. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 31-01-85

Maisons de campagne à vendre

Près Richmond, belle victorienne, grand terrain, 10 pièces, cuisine rénovée, 5 c.c., garage-atelier. 273-9927. 31-01-85

Offres d'emplois

Technicien(ne) en architecture
Expérience: 5 à 10 ans
JLP et Associés, architectes
Gérard Pratte
527-8821
31-1-85

Offres d'emplois

Secteur Parc Lafontaine, Clinique Médicale d'urgence. Infirmière auxiliaire pour remplacements occasionnels et congé de maternité prévu pour juillet. Faire parvenir votre curriculum vitae à: C.P. 581, Succ. Outremont, Montréal, H2P 4N4. 31-01-85

RECEPTIONNISTE bilingue, bureau d'avocats, permanent, demi-journées. Expérience requise. 934-0841. 31-1-85

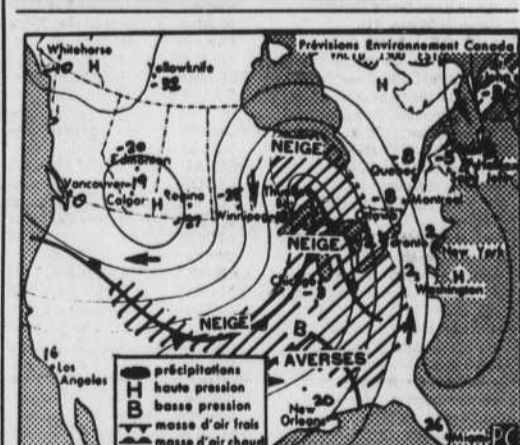
Propriétés à vendre

Vieux-Longueuil, professionnel partagerait cottage, 6 pièces, jardin, avec autre homme. — 670-2801 en soirée. 2-02-85

L'IMMOBILIER... AU DEVOIR

Pour renseignements, communiquez avec
Louise Lacas
844-3361

LA METEO



Situation générale: une cote de haute pression avec du soleil va se déplacer très lentement vers l'est et les conditions changeront peu sur la plupart des régions. Une nouvelle dépression approchera l'ouest du Québec en soirée et ramènera les nuages pour jeudi. Les températures continueront d'être près ou un peu sous les normales saisonnières jusqu'à jeudi.

avec passages nuageux. Ennuagement en fin de journée. Max.: -8. Jéudi: nuageux avec quelques chutes de neige.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Rivière-du-Loup et La Malbaie, Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -10. Jéudi: ennuagement.

Estrie: généralement ensoleillé. Ennuagement en soirée. Max.: -5. Précipitations: 10%. Jéudi: nuageux avec quelques chutes de neige.

La C. St-Jean, Saguenay: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -12. Jéudi: généralement ensoleillé.

Mauricie, Région des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -10. Jéudi: nébuleux croissant.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Mont